



Chambre de l'Ingénierie  
et du Conseil de France

Maison de Retraite  
EHPAD Château Morlon  
Monsieur le Directeur  
86 route de Chatillon  
58340 Cercy-la-Tour

**Objet:** Maîtrise d'œuvre pour la  
Reconstruction de l'établissement

Paris, le 23 juin 2011

Monsieur le Directeur,

La Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France (CICF) est une fédération représentative qui regroupe les professionnels de la prestation intellectuelle qui agissent dans l'Informatique, le Conseil et l'Ingénierie (cf. plaquette ci-jointe.)

Nous sommes alertés par un de nos adhérents à propos de l'avis de marché pour l'opération citée en objet n° AO-122-1879.

Nous avons relevé que vous demandez aux candidats de signer le DC2. Nous vous rappelons par la présente que le DC2 ne n'a pas à être signé comme le confirme la notice explicative de ce formulaire joint au présent courrier.

Devant la lourdeur administrative que représente la candidature à une consultation, merci de tenir compte de cette remarque pour vos prochaines consultations et de ne pas faire peser une obligation supplémentaire qui n'est pas conforme à l'esprit du dit document.

Par ailleurs, merci de ne pas sanctionner les candidats à la présente consultation qui utiliseraient le formulaire conformément à sa notice et d'en informer l'ensemble des candidats.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Laetitia DIAS  
Responsable Juridique Contrats

